



COMMUNE DE LA TESTE DE BUCH  
DÉCISION n° 2022-417  
3-6 Autres actes de gestion du domaine privé

**OBJET:** Convention de mise à disposition des bureaux 17 bis avenue du Général de Gaulle à l'association « MAISON DES ADOLESCENTS DE LA GIRONDE »

DGA Services à la population  
Direction de l'action éducative, de la vie sociale et des sports  
Service Vie Associative  
Réf: CL/ BG 249363  
DGS :  
DGA :   
CAB :  
CS :

**Le Maire de LA TESTE DE BUCH**

**VU** l'article L 2122-22 du code Général des Collectivités Territoriales,  
**VU** la délibération du 16 juillet 2020 par laquelle le Conseil Municipal a délégué au Maire une partie des compétences définies à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales portant délégation d'attribution du conseil municipal au Maire de La Teste de Buch,

**Considérant** que la Ville de La Teste de Buch est propriétaire de salles qui ont pour vocation d'accueillir les associations pour y exercer leurs activités,

**Considérant** que l'association «**MAISON DES ADOLESCENTS DE LA GIRONDE**» souhaite organiser des réunions,

**DECIDE**

**Article 1 :**

De mettre à disposition de l'association «**MAISON DES ADOLESCENTS DE LA GIRONDE**» dont le siège social se situe 5 rue Duffour Dubergier - 33000 BORDEAUX et représentée par sa Directrice Madame Claire GUÉRIN, des bureaux n° 1 et n° 3 au 17 bis avenue du Général de Gaulle plusieurs créneaux par semaine dans les conditions définies par la convention correspondante.

**Article 2 :**

Cette occupation est consentie à titre gratuit.

La Ville prendra à sa charge les coûts liés à l'usage du lieu.

La convention est conclue pour la période du 7 septembre 2022 au 28 juin 2023.

**Article 3 :**

Monsieur Le Directeur Général des Services, Madame la Trésorière Principale d'Arcachon sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

Une ampliation de la présente décision sera transmise à la Sous-Préfecture d'Arcachon pour contrôle de la légalité. Elle sera ensuite transcrite au registre des délibérations du Conseil Municipal lors de sa prochaine séance.

Fait à LA TESTE DE BUCH, à l'Hôtel de Ville, le 25/08/2022

  
Patrick DAVET



Maire de LA TESTE DE BUCH  
Conseiller départemental de la Gironde

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213305295-20220825-DEC2022\_417-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/09/2022

Affichage : 02/09/2022

Le Maire de La Teste de Buch  
Patrick DAVET

